

## « Aucune langue n'a vraiment sa place en Algérie »?

DJEDID Orkia  
Université de Mostaganem

---

.Reçu le: 28.04.2017 - .Expertisé le: 30.06.2018 -.Accepté et publié le: 18.02.2019

---

### Abstract

*Algeria today can boast of being a country with a great linguistic diversity. Indeed several languages rub shoulders and jostle the status. The linguistic policy of Arabization adopted by Algeria since its independence was to solve the problem of a situation of conflictual contact of the Arabic and French languages deemed unsatisfactory by the young independent State. It comes to mind that the study of the sociolinguistic situation of Algeria in any aspect may be of great importance. From official Arabic, to French and to the different dialects that are (Algerian Arabic and Tamazigh) a look at the sociolinguistic situation of Algeria, we can see that French enjoys a wide use and that official Arabic is the language of use of no Algerian, which has aroused and still raises a great deal of questioning.*

### Keywords

Languages – politic of linguistic – sociolinguistic – marketing.

### Résumé

*L'Algérie d'aujourd'hui peut se targuer d'être un pays à forte diversité linguistique. En effet plusieurs langues se côtoient et se bousculent le statut. La politique linguistique d'arabisation adoptée par l'Algérie dès son indépendance devait régler le problème d'une situation de contact conflictuel des langues arabe et française jugée insatisfaisante par le jeune État indépendant. Il vient à l'esprit l'idée que l'étude de la situation sociolinguistique de l'Algérie, sous quelque aspect qui soit, peut s'avérer d'une grande importance. De l'arabe officielle, au français et jusqu'aux différents dialectes que sont (l'arabe algérien et le tamazigh) un regard sur la situation sociolinguistique de l'Algérie, nous permet de constater que le français bénéficie d'un usage très étendu et que l'arabe officielle n'est la langue d'usage d'aucun algérien, ce qui a suscité et suscite encore un grand questionnement.*

### Mots-clés

Langues - politique linguistique- sociolinguistique – Ecole- gestion.

## Introduction

La question linguistique, autant que les théories mobilisées pour l'appréhender, procède souvent d'une contamination idéologique en raison des enjeux qui lui sont assignés.

Le paysage linguistique algérien a toujours connu une diversité des langues. C'est un fait, dans l'histoire de ce pays, les algériens ont eu et ont toujours différentes possibilités d'accéder à différentes langues (le berbère, le latin, l'arabe, le turc, l'espagnol, le français et bien d'autres).

Commençons notre propos par cette introduction donnée par N. Benhouhou, (2010 :205)

*« L'Algérie est un espace dans lequel ont cours des variétés linguistiques multiples : l'arabe algérien avec différentes variantes locales, l'arabe dit « classique » qui est la langue de l'école, le français, le berbère avec différentes variantes locales (tamazigh, kabyle, chaoui, targui), expression d'une diversité culturelle constitutive. L'offre accrue d'enseignement des langues dans notre système éducatif (arabe dit « classique », français, tamazight, anglais, espagnole,) ne conduit pas nécessairement chacun à apprendre davantage de langues étant donné qu'elles sont organisées sur la base d'une juxtaposition. »*

Si la sociolinguistique a pris le pas sur la sociologie et sur les sciences de l'éducation, c'est probablement parce que ce sont des disciplines où l'on se pose peu de questions sociolinguistiques et où l'on prend souvent les langues pour argent comptant. » (1)

L'étude des relations entre diversité sociolinguistique et éducation n'est pas une chose nouvelle. Elle a constitué un des axes de développement des recherches et des interventions en sociolinguistique, au croisement initial de la sociologie de l'éducation.

*« La langue est un moyen de communication multifonctionnel ; un outil pour un discours politique, pour une exposition d'une analyse scientifique, aussi pour une expression sentimentale. C'est la matrice dans laquelle se meut notre cognition collective. Elle est le socle stabilisateur du système socioculturel d'une société. Une personne qui ne peut exprimer et extérioriser son état émotionnel par manque linguistique, ne pourrait se libérer puisqu'elle est prisonnière d'elle-même, le cas de l'algérien. » (2)*

Dans ce sens Michel Quitout, nous retrace cette trajectoire concernant le choix des langues en Algérie indépendante, il avance :

*« Par ailleurs, et conformément aux choix idéologiques opérés en matière de politiques linguistiques au lendemain des indépendances,*

*« la langue française allait être à exclure au même titre que le berbère. Elle devient alors une rivale de la langue arabe. Conçue ainsi, le français devient, dans le cadre de la politique d'arabisation prônée depuis, le nœud de représentations diverses et variés, aboutissant à des affrontements stériles commandés par des intérêts opposés et contradictoires. » (3)*

Pendant les années 70, l'Algérie entre dans une nouvelle ère de contre acculturation arabophone imposée par des mécanismes politiques, économiques, religieux et sociaux sur lesquels l'individu n'a, en définitive, que peu de prise. La nouvelle réforme, initiée par le discours officiel, a donné une grande importance aux langues. L'enseignement des langues dans le système éducatif repose sur trois principes directeurs : la maîtrise de la langue arabe, la promotion de tamazight et l'apprentissage des langues étrangères.

*« Pour des raisons historiques, politiques, idéologiques, mais aussi intellectuelles, la diversité linguistique a été exclue de beaucoup de courants de pensée linguistique établis, qui se sont concentrés et continuent encore souvent à se concentrer sur des langues artificiellement homogénéisées. » (4)*

Les langues présentes sur un même territoire, et qui coexistent les unes avec les autres, n'ont pas la même importance ni le même prestige. La coexistence entre deux ou plusieurs langues implique qu'elles sont utilisées en fonction des situations, des régions et même des interlocuteurs, par les membres de la société pour remplir diverses fonctions.

Ce qui est sujet à questionnement ici est le soutien linguistique accordé dans le cas de certaines langues et refusé à d'autres dont le statut diffère du fait de la position sociale des locuteurs. Les langues minorées restent donc marginalisées par la plupart des systèmes éducatifs. (5)

*« La situation linguistique algérienne, avec toutes ses ambiguïtés autour de l'identification, du statut et des fonctions des variétés linguistiques présentes, constitue en effet une source exemplaire de recherches et d'interrogations. La question de la prise en compte des contextes institutionnels, sociolinguistiques et culturels en didactique des langues y a fait l'objet d'une recherche que nous avons dirigée, dans un double cadre didactique et sociolinguistique, sur les effets du plurilinguisme algérien (notamment la place qu'y occupe le français) dans l'enseignement-apprentissage des langues dites étrangères (anglais, espagnol, allemand) en milieu scolaire algérien. » (Blanchet Philippe et Asselah Rahal, 2007).*

Pour certains, cette situation linguistique est qualifiée de richesse, pour d'autres, cela relève de tout ce qui peut nuire à la stabilité et à l'évolution du pays. Mais, du point de vue textes officiels, aucune langue ne bénéficiait d'une reconnaissance à l'exception de la langue arabe littéraire, la seule langue nationale et officielle, le berbère n'a été reconnu comme langue nationale qu'en 2002.

Notons ce que Tassadit Mefidene affirme concernant les langues en Algérie :

*« L'école algérienne est considérée comme l'un des foyers principaux du plurilinguisme : les élèves y arrivent avec des compétences étendues dans des variétés d'arabe algérien ou de berbère. À ces langues dites « maternelles » viennent s'ajouter les langues que les élèves apprennent à l'école mais aussi par contact spontané dans leur vie sociale, notamment pour le français. Il s'agit de l'arabe moderne, du français et de l'anglais. C'est pour cette raison que nous avons choisi de traiter du contact de langues, qui est l'une des conséquences du plurilinguisme, dans une classe de langue étrangère en l'occurrence l'anglais. » (6)*

*« L'essentiel dans cet aménagement sera donc de finaliser une stratégie nationale qui, d'une part, impliquera un questionnement, voire une critique des politiques linguistiques jusqu'ici expérimentées, et d'autre part plaidera pour un processus de transformation de la perception des langues synonyme de promotion linguistique. » (7)*

Pour réussir l'exécution d'une politique linguistique éducative, que ce soit à court ou à long terme, l'Etat doit garantir une infrastructure solide bien planifiée. La dite infrastructure consiste en un ensemble de ressources humaines et matérielles qui passent coûte que coûte et de bout à bout pour le bien du futur citoyen. Responsables et décideurs doivent prendre la décision en ce qui concerne le statut éducatif et universitaire. Faisait-il partie d'un enseignement public ou privé. Ce choix est également pris à la lumière du bien-être de la société.

Le sociolinguiste, conduit à s'interroger ; à partir de réalités parfaitement observables, sur le rapport privilégié qu'entretiennent certaines langues avec des mouvements politiques nationalistes, parfois importants du point de vue de l'audience et qui, lorsqu'ils détiennent le pouvoir (régional, étatique) mettent en œuvre leurs choix nationalistes en matière de politique linguistique. L'usage de la langue ne se réduit pas seulement aux établissements de l'enseignement /apprentissage, il les dépasse aux autres secteurs, juridique, culturel, administratif, économique, et de recherche innovatrice, étant donné que, chaque secteur influence et allait être influencé par les autres secteurs. Le choix d'une politique linguistique se traduit par une planification linguistique.

Considérer le berbère comme une langue minorée suppose aussi qu'on mette l'accent d'une part sur les façons de passer d'un oral marqué par la variation à un écrit assez standardisé pour être enseignable.

Dans le cas de l'Algérie et même dans celui du Maghreb, il s'agit, dans tous les cas, de passer d'une langue outil de communication à une langue objet d'enseignement, donc de la doter de capacité d'abstraction, d'adaptation, de décontextualisation, et d'un métalangage.

À partir de la question de son enseignement, le berbère, et à travers lui toute langue minorée dans un contexte plurilingue, est abordé avec une volonté : éclairer sa situation sociolinguistique par des éclairages théoriques.

L'enfant à l'âge de scolarisation généralement fixé à 6 ans possède déjà une compétence dans sa langue maternelle qui lui permet de communiquer avec autrui moyennant cette langue.

Dans ce cas la langue d'enseignement ne pose donc pas problème comme pour l'enseignement des langues étrangères où l'on se pose des questions sur la nécessité ou non de faire appel à la langue maternelle ou à une autre langue étrangère déjà acquise pour l'enseignement de la langue étrangère en question.

Nous avons étudié, globalement, les contextes politiques, sociolinguistiques, éducatifs algériens, qui ont éclairé les pratiques et les représentations observées sur le terrain.

*« Pour exprimer la pluralité au sein d'une langue, la linguistique utilise le terme de variété. Mais ce terme, aussi, objectif soit-il, ne règle pas le problème de savoir quelle variété enseigner. C'est ainsi que les politiques linguistiques optent parfois pour une langue standard ancestrale qui n'est plus parlée dans aucune aire géographique. Le cas le plus extrême est celui où cette langue standard supposée est sans patrimoine écrit ni même oral comme c'est le cas de tamazigh en Algérie. » (8)*

Nous nous sommes proposés d'engager une réflexion approfondie sur le rôle de chaque langue dans le paysage linguistique algérien. Cette question va contribuer non seulement à mettre à jour la complexité et les nombreux paradoxes concernant le statut des langues et leurs usages effectifs dans la société algérienne, mais aussi à soulever les contradictions, le fossé qui existe entre les textes officiels et les pratiques sociales quant à l'utilisation des langues en Algérie. La question de la langue incite à un débat permanent tant elle est toujours d'actualité et au centre d'enjeux complexes qui se transforment parfois en discorde entre les courants politiques en compétition.

Nous nous sommes permis de poser cette question pour essayer de lui trouver une réponse, à savoir : quelles places occupent les langues en Algérie ?

Certes cette question existe et a toujours existé. Cela dit, selon les zones géolinguistiques, il y a trace d'une langue ou d'une variété de cette langue.

L'étude que nous présentons ici s'inscrit dans le domaine de la socio didactique et principalement dans le champ de la sociolinguistique.

L'Algérie, comme tout autre pays récemment indépendant a été engagé dans un choix préalable et conscient qui sera un pilier principal parmi d'autres bien évidemment, sur lequel se base l'Etat. Un Etat voulant la construction de sa nationalité et de son identité,

*« Nous entendons didactique comme un effort de théorisation d'une expérience multiple à finalité d'enseignement-apprentissage, naturellement sensible au contexte. »*(Porquier et Py, 2004) cité in Philippe Blanchet (2008 : 2) et caractérisée par la richesse et la diversité.

Cette problématique du choix des langues les plus porteuses de progrès scientifique, technologique et économique que la France a pris le soin de résoudre en faisant chaque fois que nécessaire usage de l'anglais, se pose malheureusement avec acuité en Algérie où l'usage des langues est encore empêtré dans un carcan idéologique.

Pour cela, R. Sebaa affirme que : *« ...à la base du réaménagement linguistique en Algérie, fondé sur la substitution de la langue arabe conventionnelle à la langue française, dans un rapport de dualité [...] Notamment entre le français, l'arabe algérien et le Tamazight dans ses différentes variantes. Des rapports qui remontent, comme nous l'avons vu, au début de la colonisation de l'Algérie et qui ont donc précédé les rapports de la langue arabe classique à la langue française. »* (9)

La sociolinguistique s'affirme, non plus comme la seule étude des usages des langues, mais comme un cadre théorique renouvelé posant pour « objet » prioritaire des sciences du langage les pratiques linguistiques comme pratiques sociales hétérogènes.

En effet, les recherches en didactique portant sur la situation algérienne avaient, de manière générale, négligé la question des intrications entre la situation sociolinguistique plurilingue complexe et les conséquences sur la stabilité de la société.

S'il n'est nul besoin actuellement de bousculer le dogme de l'arabe langue nationale et officielle dans la mesure où sa mise en question

n'est plus cause de crispation, voire de conflit politique, ce serait néanmoins une erreur de croire que le «dossier» est clos.

Nous avons essayé de décrire le fonctionnement de chaque langue. La situation linguistique algérienne, avec toutes ses ambiguïtés autour de l'identification, du statut et des fonctions des variétés linguistiques présentes, constitue en effet une source exemplaire de recherches et d'interrogations.

L'environnement sociolinguistique de l'Algérie se caractérise par la diversité, qui existe depuis longtemps et que certains la considèrent comme un atout.

Choisir une langue et l'officialiser dans un seul pays où on constate un plurilinguisme est étroitement lié à l'unité nationale. C'est une stratégie pour éviter la confrontation entre les langues parlées et qui représentent, chacune d'elle, un groupe dans la société. Ceci est l'exemple de tous les pays africains récemment indépendants. Le terme marché linguistique a été introduit la première fois, par le sociologue Pierre Bourdieu en le définissant comme « *l'ensemble des conditions politiques et sociales d'échanges des producteurs consommateurs* » (10)

*« L'Algérie compte deux langues maternelles qui sont l'arabe algérien et tamazight (avec ses différentes variétés), et il n'est pas normal qu'une langue puisse empiéter sur l'autre, ou de créer une langue artificielle qui sera imposée puisque chaque région de notre pays a sa variété particulière qui est sa langue maternelle et à laquelle elle est attachée », a indiqué Pr Dourari pour qui « il ne faut donc pas bousculer les situations 'géolectales' et géoculturelles. » (11)*

*La langue est partie prenante de notre identité certes, mais de quelle langue parlons-nous ? Bien sûr la constitution en fait une composante inaliénable (une constante) aux côtés de tamazight langue nationale et du français confiné au statut de langue étrangère. » (12)*

*« La langue est donc vivante, le produit de l'évolution de la société. Elle est loin d'être immuable, elle s'impose aux politiques forcés d'en tenir compte dans les plans culturels et éducatifs de leurs programmes électoraux. Il en est ainsi de tamazight revendiqué par ses plus farouches opposants d'hier. Mieux, l'arabe algérien dialectal ou «dardja» s'impose dans tous les meetings populaires tant il est vrai qu'on imagine mal un politique parlant à la foule dans un arabe châtié au risque de friser le ridicule. » (13)*

Le citoyen algérien maîtrise bien l'arabe algérien, c'est sa langue de l'affect et de la communication intensive à l'échelle du Maghreb. Mais les pouvoirs publics ne le confortent toujours pas dans son algérianité culturelle et linguistique.

La politique éducative, universitaire et culturelle ont été jusque-là un véritable échec et sont responsables du chaos linguistique, et c'est bien là la raison de la nécessaire mise à plat de la politique linguistique dans ces secteurs. C'est ce qui est pris en compte dans la réforme éducative projetée depuis fin 2015 et qui a soulevé tous ces débats enflammés. (14)

L'arabe demeure la langue officielle de l'Etat qui œuvre à sa protection et à son développement ainsi qu'à la promotion de son utilisation.

Le choix de l'Algérie pour illustrer l'importance de la langue maternelle relevait d'une méprise sur la situation linguistique du pays et les objectifs de la politique d'arabisation. Si celle-ci visait bien à remplacer la langue française introduite par la colonisation par la langue arabe dite internationale ou (classique), celle-ci ne constituait nullement la langue maternelle des algériens (bien qu'elle fût parfois présentée comme telle). « *En effet, outre la forte minorité berbérophone, le reste de la population parlait une langue arabe non écrite dite dialectale. Or la politique d'arabisation a combattu les langues parlées, berbères, mais aussi arabe, pour tenter de leur substituer la langue arabe internationale qui n'est langue de l'usage quotidien dans aucun pays arabe.* » Gilbert Grandguillaume, (2009 :110) in Fouad Laroussi.

Ahmed Taleb Ibrahim, qui a été parmi les hommes du pouvoir qui ont joué un rôle très important dans cette décision majeure. Il déclare, à ce propos, que « *Depuis l'indépendance de l'Algérie nous n'avons cessé d'insister sur ce problème d'arabisation. Cela ne signifie pour nous qu'un retour à notre authenticité, la récupération de notre personnalité arabo-islamique, sans la quelle l'indépendance de notre pays ne pourra être parfaite.* » (15)

L'arabisation est venue pour répondre à un ensemble de réflexions sur la place et la valeur de la langue arabe dans un pays récemment indépendant.

Pour certains, en Algérie, il n'y a qu'une seule langue, en l'occurrence l'arabe littéraire, les autres ne devaient pas être considérées comme des langues à part entière.

Yasmina Cherrad de l'université de Constantine avance concernant les textes officiels: « *Malgré les nombreuses décisions et textes officiels rendant obligatoire l'utilisation exclusive de l'arabe standard moderne, les algériens dans leurs pratiques quotidiennes agissent autrement. Devant cette réalité réfractaire, les autorités, par l'ordonnance de 1996, durcissent leur position en menaçant d'amendes et même de prison les contrevenants. Ces dispositions ne changent les habitudes ni*

*des sujets parlants, ni même des institutions qui ne se plient pas à la loi... »*

En effet et bien que l'Algérie soit reconnue comme un pays francophone par le nombre de ses locuteurs, elle n'appartient pas à l'Organisation Internationale de la Francophonie. Pour comprendre ce paradoxe, il est nécessaire de savoir que la langue française dans ce pays fait l'objet d'une forte ambivalence, qui présente des aspects sociaux, culturels, identitaires et politiques. L'Algérie est considérée comme le deuxième pays dans le monde pratiquant la langue française, ce qui implique que, les algériens ont un lien très étroit avec la langue française, et que cette dernière occupe une place importante dans la société ; même si elle est reconnue comme langue étrangère.

*« La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, des algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration, et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française. » (16)*

La place que cette langue occupe dans le système éducatif et dans le secteur de l'enseignement supérieur en Algérie, peut être considérée comme l'indicateur le plus sérieux de l'intérêt que l'Algérie porte à cette langue. En effet, cette dernière est enseignée à tous les écoliers algériens dès l'école primaire. Même dans le cadre de l'école fondamentale, que l'on peut considérer comme le couronnement de la politique d'arabisation, le français bénéficiait de 9 ans d'enseignement. À l'université algérienne, le français est le vecteur quasi exclusif dans lequel sont dispensés les enseignements dans un nombre important de filières : les filières médicales (médecine et pharmacie), la technologie, les sciences exactes... En gros, cette langue, se partage avec la langue arabe, un nombre important des sphères des usages formels (presse écrite, audiovisuel, administration, édition, environnement...).

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, l'Etat algérien décrète l'arabe « langue nationale et officiel » dans la constitution algérienne, la langue française est placée au rang des langues secondaires et étrangères. Le jeune état algérien a mis en œuvre une politique d'arabisation dans le but de supprimer l'usage du français dans la société. En effet l'arabisation échoue et l'arabe standard ne parvient pas à prendre la place du français, en dépit de tous les moyens juridiques et humains mis en place par le pouvoir. En 1999 et, avec l'arrivée du président Abdelaziz Bouteflika, la langue française connaît un épanouissement et jouit d'une importante place en Algérie.

Jour après jour, la langue française gagne plus d'adhérents dans la société algérienne grâce à la presse francophone comme le quotidien

d'Oran, El Watan, El moudjahid, Liberté,...et à la diffusion télévisée qui permet la réception des chaînes françaises.

Par ailleurs, sur le même parcours une étude a été réalisée par le sociolinguiste algérien Yacin Derradji, en 1997/1998 à Constantine sur le statut de la langue française en Algérie, en se basant sur la politique d'enseignement de l'anglais qui devient possible comme une première langue étrangère.

**La multiplicité des langues est à l'ordre du jour des débats actuels. La reconnaître et entendre la préserver relève du politiquement correct. Et cela sous le double aspect d'un multilinguisme sociétal à maintenir et d'un plurilinguisme individuel à développer.**

Les idéologies s'acquittent de cette fonction de légitimation d'un pouvoir apparemment rationnelle grâce au discours, lequel possède un pouvoir qui lui est propre, celui de changer la force en droit et l'obéissance en devoir et c'est cette dernière qui créerait l'illusion de rationalité propre à l'idéologie : en donnant aux individus le sentiment de raisonner, elle leur ôte la liberté de penser par eux-mêmes.

*« Les études ayant trait aux langues et cultures populaires en Algérie ont longtemps été frappées d'interdits sous divers prétextes liés aux étapes historiques que notre pays a traversées. Par moments, c'étaient des considérations d'ordre tactique qui étaient invoquées ou des considérations liées à « l'unité nationale menacée » ou la diversion par rapport à la réalisation prioritaire d'un objet socio économique. » (17)*

L'existence de quatre grands ensembles linguistiques que composent l'arabe algérien, la langue amazighe, l'arabe conventionnel et le français. C'est bien de cela que se compose le réel linguistique en Algérie mais cette complexité recèle elle-même tout un faisceau de nuances. Dans la langue amazighe il y a bien sûr le kabyle mais il ya le chaoui, le targui, le mzabi et toutes les variantes du tachalhit.

Par ailleurs, et suite à la revendication identitaire, culturelle et linguistique du peuple berbère après les événements qui ont marqué la région kabyle pour la reconnaissance de cette langue, *« le pouvoir algérien s'est vu contraint d'introduire la langue berbère dans l'enseignement à la rentrée scolaire de 1995, d'inscrire l'amazighité (la berbérité) comme valeur fondamentale de l'identité algérienne aux côtés de l'arabité et de l'islamité dans la constitution de 1996 et d'amender cette dernière par voie parlementaire au mois d'avril 2002. » (18)*

*« Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ*

*symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire. » (19)*

Nous ne pouvons ne pas avancer ce que Salem Chaker considère concernant le berbère pour lui, « *le Berbère vivant est doublement illégitime. Nié, à tout le moins marginalisé par les Etats concernés et les idéologies dominantes au Maghreb, il n'est guère qu'on le mentionne, « qu'un bon barbare », un objet ethnographique ou muséographique. Ou, lorsque l'esprit commercial est passé par là, un argument touristique. Disparaître ou survivre dans le folklore, telle est l'alternative offerte, dans toute l'Afrique du Nord, aux berbères. » (20)*

Notons que sur le plan linguistique, la situation en Kabylie est très complexe car il y a quatre langues qui cohabitent et chacune a un statut particulier, ce qui donne une situation diglossique dans cette région. Le kabyle est fonctionnel dans le quotidien, son usage dans l'administration est exclusivement oral cependant, tous les documents demandés oralement en kabyle sont établis par l'administration, soit en arabe, soit en français. Dans cette région, il y a, encore des monolingues ; parmi ces monolingues, nous retrouvons les enfants de moins de six ans, avant leur entrée à l'école et les personnes âgées qui n'ont pas fréquenté l'école française pendant la colonisation ou après l'indépendance. Le nombre de monolingues est très important ce qui facilite la transmission du berbère.

Il se pose un problème de cohésion dans l'élite francophone, arabophone et même amazighophone d'où les attitudes contradictoires vis-à-vis de la langue avec pour conséquence une vision conflictuelle. De par sa responsabilité, l'Etat, pérenne, est interpellé en ce sens qu'il repose sur un vieux projet national datant de la période d'occupation coloniale et qui est sous influence.

L'élévation de la langue berbère au rang de langue officielle constitue l'aboutissement d'un long combat autour de la définition de l'identité nationale algérienne. Dès 1949, la question avait provoqué une grave crise au sein du mouvement indépendantiste algérien. Occultée par le début de la guerre d'indépendance, cette controverse, entrée dans l'histoire sous le vocable de « crise berbériste », rebondira à l'indépendance en 1962. Partisan d'un Etat démocratique garant du pluralisme politique, culturel et linguistique, Hocine Aït Ahmed, l'un des chefs historiques de l'indépendance, décédé le 23 décembre 2015.

*« Il convient toutefois de souligner que la revendication berbère et le sentiment identitaire qui en résulte ne prennent pas la même ampleur*

*chez les différents groupes berbérophones. Le débat politico-linguistique animé depuis 1980 autour de la question berbère montre que les revendications linguistiques et culturelles berbères sont tout à fait prédominantes en Kabylie (foyer de la revendication) alors que cette demande dans les autres groupes berbérophones (Chaouis, Mozabites et Touaregs) ne prend pas la même ampleur. » (21)*

Précisant que même si l'accent est mis sur l'usage des langues, il faut reconnaître en effet que dans une société multiethnique, pluriculturelle et plurilingue comme celle de l'Algérie, la question des langues soulève par moment des mouvements d'émotion mettant aux prises des partisans de différents courants de pensée. En effet dire, que le berbère est langue maternelle et que cela doit guider son enseignement, gomme le paramètre principal de sa situation, à savoir qu'il a été (est parfois encore) dans la plupart des pays où il est parlé, une langue minorée qui côtoie d'autres langues.

La diversité de production linguistique en Algérie, nous invite à parler du marché linguistique qui régit les conditions d'échange dans la société.

De plus, même l'arabe dialectal n'a jamais été construit en une langue écrite, quoi qu'elle ait donné lieu à une riche littérature orale. A ce sujet, Bennoît Desland (1998), observateur de cet état de fait, note : « *L'arabe parlé [...] constitue, à l'exclusion de toute autre forme d'arabe, la langue maternelle du sujet parlant arabophone. C'est la langue que parle spontanément tout arabophone, par elle s'exprime son affectif. Elle est diverse et soumise à variation selon la région, l'âge, le sexe et le milieu social du locuteur* ».

### **Conclusion**

En ce sens, et linguistiquement parlant, les chercheurs considèrent la réalité algérienne comme étant une situation plurilingue où cohabitent différentes cultures et langues car l'Algérie était un carrefour de beaucoup de cultures et de civilisations en raison notamment des invasions qu'elle a subies.

Nous dirons à la suite de cette intervention que l'Algérie, a eu le grand malheur d'avoir été colonisée par un pays qui a construit son unité politique nationale sur la suppression systématique et parfois violente de toutes les langues nationales pour promouvoir celle du colonisateur.

Pour ce pays, après ce dur colonialisme qui a duré plus de cent trente deux ans avec en plus, (l'acculturation du peuple, la pauvreté, et la destruction des médersas etc....), en imposant son pouvoir pour franciser le pays, ce régime colonial a effacé toute trace de l'identité linguistique de l'Algérie. Après l'indépendance, nos décideurs, malgré

l'influence et la contamination coloniale, ont adopté la langue arabe comme langue officielle du pays. L'Algérie, comme tout autre pays récemment indépendant a été engagé dans un choix préalable et conscient qui sera un pilier principal parmi d'autres bien évidemment, sur lequel se base l'Etat. « *On ne peut donc saisir la portée et les enjeux d'une telle entreprise sans recourir à l'histoire récente du pays et au sort marginal qu'avait réservé le régime colonial à la langue arabe en particulier, et aux langues maternelles d'une façon générale.* »(22)

La politique linguistique éducative, qui constitue le repère principal de chaque pays, dans cette optique, l'école apparaît comme un lieu ordinaire et tout à la fois très complexe, marqué par des « pratiques de transmission métissées » (Francine Cicurel, 2002). Les recours possibles à diverses ressources linguistiques, particulièrement l'éventuelle place occupée par le français comme médiateur de l'apprentissage d'une autre langue étrangère, principalement l'anglais.

Toutefois, avec toute cette diversité linguistique, la communication quotidienne passe sans difficulté. Sur le plan politique, c'est l'unilinguisme qui domine ; la langue officielle a partie liée avec l'Etat et cela tant dans sa genèse que dans ses usages sociaux. A vrai dire, la langue arabe classique, qui a été imposée comme langue légitime, n'a d'usage que dans les lieux officiels.

Le débat sur les langues maternelles ou les langues de première acquisition au Maghreb demeure malheureusement plus idéologique que scientifique ; or le défi est de comprendre le rôle de l'arabe algérien et/ou de la (darija), des langues berbères algériennes chez les enfants, et cela de manière précise car appuyée sur l'observation, des interactions et des entretiens d'explicitation : le rôle et la responsabilité des chercheurs sont là. À ces langues premières, des langues majoritaires dans la société, mais minoritaires à l'école car ce sont des langues essentiellement orales s'ajoutent l'arabe de scolarisation, le français à partir de 8 ans (à l'école en 3ème année primaire), et plus tard (1 ère année au collège, université, écoles supérieures), l'anglais comme autre langue d'appropriation du savoir pour nous situer au contexte algérien.).

## Notes

<sup>1</sup> Philippe Blanchet, Sociolinguistique et éducation Contributions au repérage du champ avec exemples de diversités linguistiques sur des terrains variés, 2015, p.8.

<sup>2</sup><http://lequotidienalgerie.org/2009/11/07/la-langue-lidentite-et-la-serenite>

<sup>3</sup> Michel Quitout, paysage linguistique et Enseignement des langues au Maghreb : des origines à nos jours – L'amazigh, l'arabe et le français au Maroc en Algérie, en Tunisie et en Lybie, L'Harmattan, 2007, p .15.

<sup>4</sup> Philippe Blanchet, Sociolinguistique et éducation Contributions au repérage du champ avec exemples de diversités linguistiques sur des terrains variés, 2015, p.8.

<sup>5</sup> Ibid, p. 18.

<sup>6</sup> Philippe Blanchet 2015, Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures : approches contextualisées. Archives contemporaines.

<sup>7</sup> Dr. Bachir Bensalah Dr. Said Khadra, Le Devenir Linguistique En Algérie, Revue des Sciences Humaines-Université Mohamed Khider Biskra N°10, Novembre 2006.

<sup>8</sup> Marielle Rispail, Langues maternelles : contacts, variations et enseignement : le cas de la langue amazigh, Editions, L'Harmattan, 2005, P.21.

<sup>9</sup> Sebaa. R, culture et plurilinguisme en Algérie, 2002 N°13, consulté en ligne.

<sup>10</sup> Bourdieu, Pierre, Questions de sociologie, Minuit, Paris, 1984. P.121

<sup>11</sup> Tamazight langue nationale et officielle: le défi est désormais académique, 19 avril 2018.

<sup>12</sup> Brahim Taouchichet, Le soir d'Algérie, 2 Aout 2015.

<sup>13</sup> Ibid.Brahim Taouchichet, Le soir d'Algérie, 2 Aout 2015,

<sup>14</sup>Abderrezak Dourari, in Algérie Focus, 2016, langues-lidentite-algerienne-necessaire-sortie-malaise-linguistique-de-lalienation-culturelle.

<sup>15</sup> Taleb Ibrahim A, De la décolonisation à la révolution culturelle (1962-1972), SNED, 3ème édition, Alger, pp p.31-32.

<sup>16</sup> Grandguillaume, G., « Langues et représentations identitaires en Algérie ». [http:// grand guillaume. Free.fr/ar- ar/lang rep.html](http://grandguillaume.free.fr/ar-ar/langrep.html) consulté le, 23 juin 2018.

<sup>17</sup> Rosa Mansouri Le soir.

<sup>18</sup>Taleb Ibrahim K, L'Algérie coexistence et concurrence des langues, 2002, p 1.

<sup>19</sup> Amirouche Cheli, rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie, Editions Publibook, 2011, p.15.

<sup>20</sup> Salem Chaker, Berbères aujourd'hui, Editions L'Harmattan, 2000, P. 9.

<sup>21</sup> M. Boukra, Autour de la question de l'arabe dialectal en Algérie: approches sociolinguistique et socio-didactique Éducation et Sociétés Plurilingues n°32-juin 2012.

<sup>22</sup> Ibid.

### **Références bibliographiques**

Achouche, M. (1981), La situation sociolinguistique en Algérie : langues et migration. In Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble.

Benmayouf, Y.-Ch. 2007. Le nom de l'arabe dans l'Algérie contemporaine, pp. 19

35 in Cheriguen, F. (dir).

Blanchet, Ph., 2004. L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques pp. 31-36 in Actes du colloque *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, Paris, Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, CNRS.

Boyer, H., (1997), Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?, Paris, Harmattan.

Chaker .S, Berbères aujourd'hui, Editions L'Harmattan, 2000.

Cherrad Yasmina, 2002 : in *Insâniyât*, N°17-18, Mai- Décembre 2002, Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle/Oran/Algérie.

Cheriguen., F, 1997. « Politiques linguistiques en Algérie ». In *Mots. Les langages du politique*. N°52-Politiques linguistiques. Publié avec le concours de l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud et du CNRS. P62.

Dourari., A, Les malaises de la société algérienne : crise de langues et crise d'identité, Casbah, Alger, 2004.

Sebaa., R, 1996. *L'arabisation dans les sciences sociales. Le Cas algérien*. Paris. L'Harmattan.

Taleb-Ibrahimi. K, (1997). « *Les Algériens et leurs langues*, » El Hikma éditions, Alger.

- ❖ **Djedid Orkia**
- ❖ **Maître assistante A**
- ❖ **Centre universitaire Amed Zabana Relizane**
- ❖ **Sciences du langage**
- ❖ **djedid\_rekia@yahoo.fr**